

XX^e ARR.

Télé autorisée

*Télé Bocal
peut émettre
officiellement
pendant trois mois.*

Jeudi soir, 20 heures. Richard procède à des essais techniques sur un toit du III^e arrondissement.

Là se cache l'émetteur de Télé Bocal. Tout doit être prêt pour que ce soir, dès 22 heures, les habitants du XX^e et d'une partie du XI^e puissent capter les ondes de cette chaîne de quartier réalisée par 35 bénévoles.

Micros-trottoirs

Diffusée dans les bars de la capitale depuis 1995, elle vient d'obtenir l'autorisation officielle d'émettre pendant trois mois.

Au programme : micros-trottoirs, musique, courts-métrages... « *Nous vivons avec les gens du quartier*, explique Richard Sovied, cofondateur de Télé Bocal. *Nous voulons laisser parler ceux qu'on n'entend jamais.* »

Depuis deux ans environ, les téléassociatives se multiplient dans la capitale à l'image des radios libres des années 1980.

Regroupées depuis le 8 mai dernier au sein de la Co-ordination des médias libres, elles revendiquent un « tiers secteur » de l'audiovisuel qui trouverait sa place aux côtés des secteurs public et privé.

Olivier de SEGONZAC

*Télé Bocal, 2 bis, cité Aubry 75020.
Tél. : 01.43.48.02.08. (Canal 36.)*